



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 46294

Texte de la question

M. Bernard Saugey appelle l'attention de M. le ministre de la culture sur le projet de creation d'un label de Radios de decouverte. Dans une declaration a la presse du 30 janvier 1996, celui-ci a affirme vouloir defendre la creation d'un tel label. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir a quelle date sera signe le decret reconnaissant ce label de Radios de decouverte.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est conscient du role joue par les radios associatives dans le domaine de la decouverte de nouveaux talents. L'action de promotion artistique qu'elles assurent bien souvent en amont de celui joue par les radios thematiques et generalistes - on peut meme parler de complementarite par rapport aux radios commerciales dans la mesure ou certains groupes ont accede a la notoriete grace a une promotion active sur les antennes de nombreuses radios associatives - est reconnue dans les faits par les societes de production et certains reseaux qui construisent une partie de leur programmation a partir des nouveautes decouvertes par ces antennes. La reconnaissance de ce role, par les professionnels eux-memes, ne pourra se concretiser sans qu'il y ait, prealablement a une rationalisation des differentes aides actuelles ou en devenir, en direction des jeunes talents, une concertation sur ce sujet entre les differents partenaires de la filiere, tant producteurs que diffuseurs.

Données clés

Auteur : [M. Saugey Bernard](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46294

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6533

Réponse publiée le : 24 février 1997, page 945